

Lac de Siguret

Saint-André-d'Embrun



Lac de Siguret (Le Naturographe)



Circuit facile et très prisé des familles qui vous emmène à la découverte du lac de Siguret et de sa Chapelle.

Cette boucle où l'agriculture est omniprésente vous permet de longer champs et forêts. Détendez-vous sur les rives verdoyantes du Lac du Siguret. Laissez-vous enlacer par les rayons du soleil avant de visiter la petite Chapelle St Roch.

Infos pratiques

Pratique : A pied

Durée : 1 h 30

Longueur : 5.2 km

Dénivelé positif : 136 m

Difficulté : Très facile

Type : Boucle

Thèmes : Lac et glacier

Accessibilité : Famille

Itinéraire

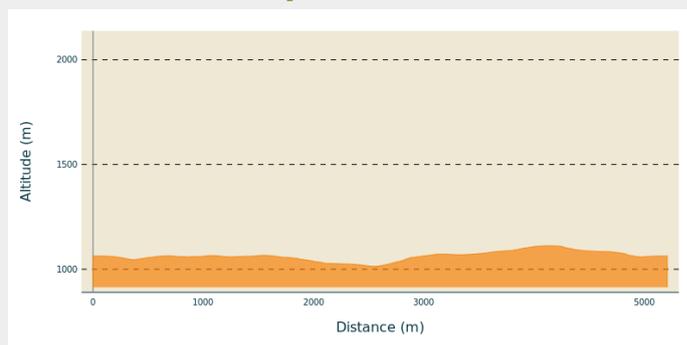
Départ : Lac de Siguret

Arrivée : Lac de Siguret

Balisage : — PR

Communes : 1. Saint-André-d'Embrun

Profil altimétrique

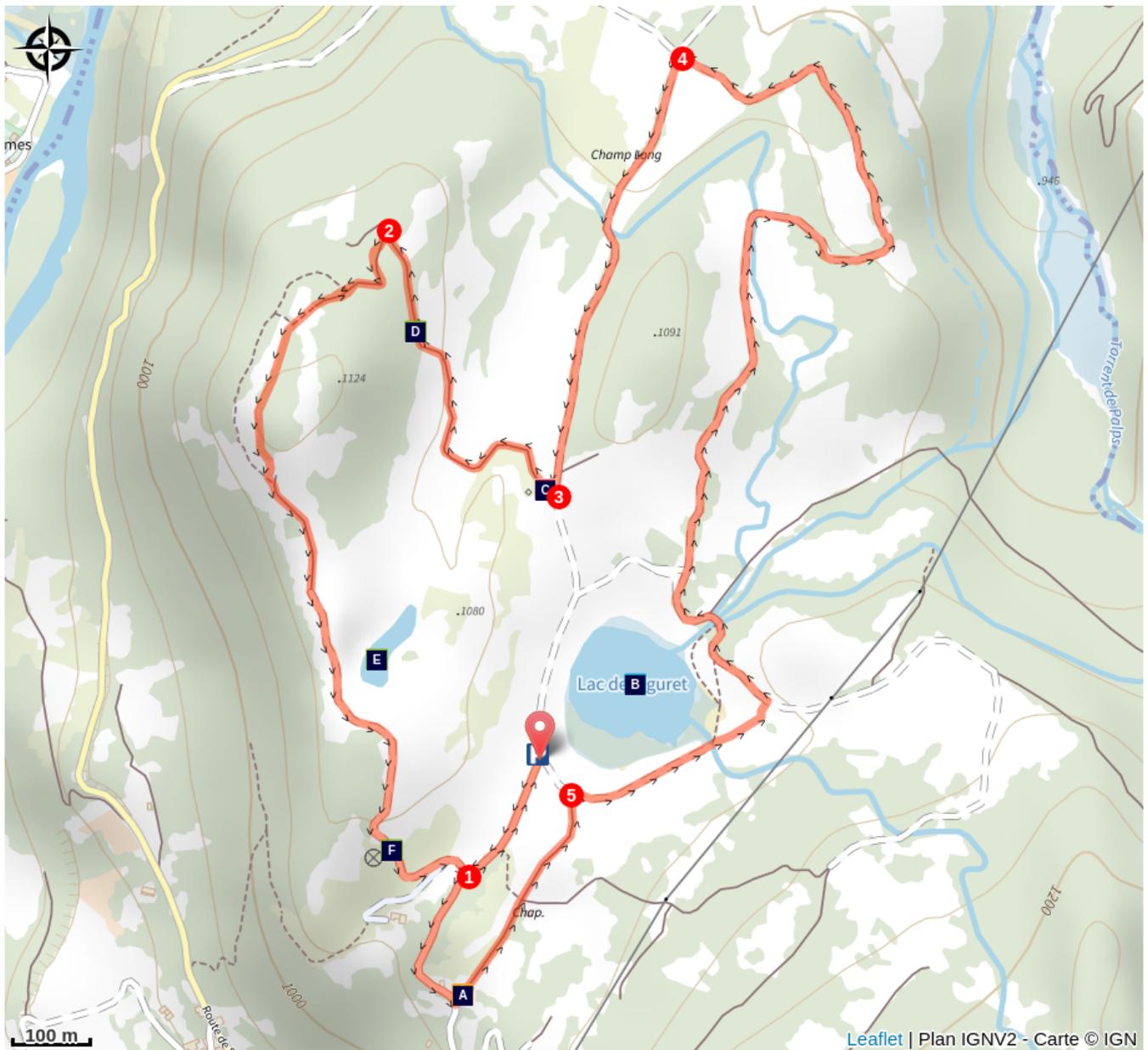


Altitude min 1015 m Altitude max 1113 m

A partir du parking, prendre à gauche sur la piste et rejoindre le panneau « chemin du Lauzerot ».

1. Puis prendre le chemin à droite qui remonte en direction du chemin du Lauzerot. Rester à gauche sur la petite piste et longer les champs, continuer de remonter en bordure de forêt. Au prochain croisement, près du champ, prendre le chemin à gauche.
2. Après quelques centaines de mètres, prendre à droite et s'engager dans le virage en épingle en descente.
3. Au croisement, au niveau de la maison en ruine tourner à gauche.
4. Suivre la piste, une fois arrivée au carrefour au niveau des champs prendre à droite. Rejoindre le chemin jusqu'au croisement. Puis, prendre à gauche. Rester sur ce chemin et passer le virage. Après celui-ci prendre à droite sur le sentier qui redescend sur le lac. Passer les petits rochers et le ruisseau, ensuite continuer après le banc.
5. Prendre le prochain chemin à gauche qui mène à la Chapelle St Roch. Passer devant la chapelle et continuer tout droit sur le chemin qui descend jusqu'à la route. Sur la route, prendre à droite et remonter jusqu'au parking.

Sur votre chemin...



-  Ancienne Râteleuse Andaineuse (A)
-  Ruines (C)
-  Roselière (E)

-  Lac du Siguret (B)
-  Isabelle de France (D)
-  Astragale queue de renard des Alpes (F)

Toutes les infos pratiques

Recommandations

La baignade est interdite.
La pêche est autorisée.

Comment venir ?

Transports

Transports en commun : ccserreponcon.com

Accès routier

A partir de St André d'Embrun, se rendre au hameau de Siguret. Au hameau, prendre à droite la route du lac. Près du lac, se garer à gauche.

Attention parking inaccessible l'hiver, jusqu'au 15 avril.

Parking conseillé

Parking du Lac du Siguret

Accessibilité

Famille

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Circaète Jean-le-Blanc

Période de sensibilité : Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification du Circaète-Jean-le-Blanc

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Circaète-Jean-le-Blanc en période de nidification sont principalement les pratiques aériennes comme le vol libre ou le vol motorisé.

Merci d'essayer d'éviter la zone ou de rester à une distance minimale de 300m sol quand vous la survolez soit 1410m d'altitude !

Lieux de renseignement

Bureau d'Information Touristique Embrun

Place Général Dosse - BP 49, 05202
Embrun

embrun@serreponcon-tourisme.com
Tel : 0492437272
<https://www.serreponcon-tourisme.com/>



Source



Serre-Ponçon

<https://www.serreponcon.com>

Sur votre chemin...



Ancienne Râteleuse Andaineuse (A)

Cette ancienne machine agricole était tractée par un cheval. L'agriculteur était assis sur le siège en fer. Les dents représentent une sorte de râteau. Le but était d'empiler le foin en rangées (andains).

Crédit photo : Amélie Vallier



Lac du Siguret (B)

Ce plan d'eau est un vestige de la dernière aire glaciaire datant de 6000 ans. Classé en 2ème catégorie, on y trouve brochet, carpes, truites...Le site a été inscrit en 2012 à la liste des Espaces Naturels Sensibles du département des Hautes-Alpes. Une étude d'inventaire a été lancée par la commune de Saint-André d'Embrun avec le Conservatoire d'Espace Naturel PACA (CEN PACA) et a mis en avant une importante richesse, avec 350 espèces de plantes, 110 espèces d'insectes et 52 espèces d'oiseaux.

Crédit photo : Hélène Photographie - OTSP



Ruines (C)

Cette ruine était une maison, une fenêtre est visible sur le côté. Aujourd'hui la végétation prend le dessus et certaines zones ne sont presque plus visibles. D'autres ruines sont visibles lors de la randonnée. Des murs en pierres sèches sont présents, certains qui entourent les champs sont des murs de clôture. Les autres en revanche, sont des murs de soutènement On les appelle des restanques en Provence. Ils permettent dans les zones pentues de pouvoir mettre en place des terrasses de culture en retenant la terre.

Crédit photo : Amélie Vallier



Isabelle de France (D)

Cette espèce est aussi nommée papillon vitrail. Le dessus de ses ailes est de couleur verte, avec les contours très sombres. Ses antennes sont originales avec une forme de brosse. Dans le département des Hautes-Alpes, l'espèce se trouve principalement dans les forêts de Pin de montagne. Ses activités sont plutôt crépusculaires. En période de reproduction (Avril- Juin), la femelle libère des phéromones sexuelles lorsque la température est supérieure à 13°C. Ses œufs en forme sphériques font un diamètre de 2 à 3 mm.

Crédit photo : Corail Marc - PNE



Roselière (E)

La roselière est une zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique. C'est un véritable réservoir de biodiversité pour l'avifaune (les oiseaux). Ce milieu unique est protégé. C'est une zone en bordure d'étangs, de marais où les roseaux constituent l'essentiel de la végétation. Ces formations abritent nids et couvées de nombreux oiseaux des marais et assurent une forte épuration pour limiter la pollution des eaux. De plus, l'espèce résiste à des températures pouvant descendre jusqu'à -20 °C.

Crédit photo : Amélie Vallier



Astragale queue de renard des Alpes (F)

Cette espèce en danger d'extinction peut atteindre 1 mètre de haut. Ses énormes grappes de fleurs jaunes et brunes sont visibles pendant la floraison de avril à juin. Si la plante a été broutée ou fauchée, une deuxième floraison très tardive peut se produire en septembre sur les rejets. Dans les Alpes, différents types d'habitats sont favorables à l'espèce, celle-ci colonise surtout les secteurs les plus ouverts.

Crédit photo : Chevalier Robert - PNE